



Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le **05 AVR. 2024**
ID : 032-253200240-20240327-2024_094-DE

DÉLIBÉRATION 2024 - 094

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de membres présents lors de la délibération : 40
Nombre de membres ayant donné procuration : 6
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 4
Date de convocation : 20/03/2024
Date d'envoi à la SP de condom : 05/04/2024
Date De publication : 05/04/2024
Votes contre : 1
Votes pour : 45
Abstentions :

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur Nicolas MELIET, Président.**

Présents : Mr ALBINET David, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mr AXMANN Roland, Mr BELLOT Daniel, Mr BEGUE Christophe, Mr BEZERRA Gérard, Mr BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, Mr CAZES Jérôme, Mme CAZZOLA Camila, Mme CHIVA Amandine, Mme CLAVE Gabrielle, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DHAINAUT Annie, Mr DONA Edouard, Mr ESPIAU Joël, Mr FARGUES Jean-Bernard, Mr FASOLO Robert, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr JAUMAIN Jérôme, Mr JORIEUX Michel, Mme LABORDE Marie-Clémence, Mme LANEQUE Valérie, Mr LANSMANT Sébastien, MAO Jean-Pierre, Mr MELIET Nicolas, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONDIN SEAILLES Christiane, Mme MONGIS Nadine, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr PHILIP Alain, Mr QUINTILLA Christophe, Mr REMY Jean-Bernard, Mr RENARD Jean-Pierre, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mme SOLARY Jacqueline, Mr TIMOTHEE Frédéric, Mme TUMELERO Hélène.

Excusés remplacés par : Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe, Mme LABORDE NOYER Martine remplacée par Mme SOLARY Jacqueline, Mr LUSSAGNET Wilfried remplacé par Mme CAZZOLA Camila, Mr MINIAYLO Pierre remplacé par Mr REMY Jean-Bernard,

Ayant donné procuration: Mme ESPERON Patricia a donné procuration à Mme DHAINAUT Annie, Mme DESPAX Nelly a donné procuration à Mr BEZERRA Gérard, Mr FALTRAUER Franck a donné procuration à Mr RENARD Jean-Pierre, Mr LABURTHE Michel a donné procuration à Mme BRIANE Huguette, Mme TOURNIER Elisabeth a donné procuration à Mr AXMANN Roland, Mr KUTCHUKIAN Grégoire a donné procuration à Mr MELIET Nicolas

Absents excusés: Mr CAZZOLA Bruno, Mme DESPAX Nelly, Mme ESPERON Patricia, Mr FALTRAUER Franck, Mr GOURGUES Gérard, Mr KUTCHUKIAN Grégoire, Mr LABURTHE Michel, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MINIAYLO Pierre, Mme NEGRINI Régine, Mr ROZES Xavier, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth, Mme CLAVERIE Claudine (sans droit de vote), Mme CASTAINGTS Pierrette (sans droit de vote), Mr HAMICHE Amar (sans droit de vote).

Absents: Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr CECEILLE Gérard, Mr DUBOUCH Joël, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mr LAFORE Michael, Mr LAMORT Pierre, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MONTARET Jérôme, Mme PINSOLLES Nicole, Mr PIQUERMAL Vincent, Mr ROBERT François, Mr SCARAVETTI Henri.

Participants sans droit de vote : Mr DEMAY Stéphane, conseiller des décideurs locaux, Mme NAYRAND Leslie, gestionnaire RH et comptabilité, Mme BOURGEOIS Dominique, comptable, Mr BOURDIOL Nicolas, DST, Mme CAMPAGNOLLE Dorothee, DGS.

Secrétaire de séance : Mr Christophe BEGUE.

Effacement de dette

Monsieur le Président expose à l'Assemblée,

Le SGC de Condom a saisi le syndicat des situations suivantes :

- Madame Malika KRIMSA, abonnée du SAT, dont la créance s'élève à 3 078.43€
- Madame Lydie RICHARD, ancienne abonnée du service de l'eau, dont la créance s'élève à 480.21€.

Les situations de surendettement de ces personnes ayant été constatées par les commissions de surendettement des particuliers du Gers respectivement en date du 29 juin 2023 et du 26 octobre 2023, le Conseil syndical est appelé à se prononcer sur l'effacement de cette dette cumulée de 3 358.64 €, qui sera imputé au budget de l'Eau au compte 6542 « *Créances éteintes* ».

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical décide à la majorité des membres présents moins la voix de Monsieur FERNANDEZ Xavier qui vote contre, d'effacer la dette de Madame Malika KRIMSA telle qu'établie sur le bordereau de situation référencé 3179966681, pour un montant de 3 078.43 € et la dette de Madame Lydie RICHARD telle qu'établie sur le bordereau de situation référencé 3179966681, pour un montant de 480.21€

Et d'imputer cette dépense au compte 6542 « *Créances éteintes* » du budget de l'eau.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 4 avril 2024

Le Président,



Nicolas MELIET